

Le service militaire selon le principe du volontariat?

Autor(en): **Müller, Jürg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **40 (2013)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-911715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le service militaire selon le principe du volontariat?

Le service militaire doit être supprimé en Suisse. C'est ce que demande une initiative populaire sur laquelle le peuple sera appelé à se prononcer le 22 septembre prochain. Mais aujourd'hui, les Suisses soutiennent clairement leur armée, plus clairement que jamais.

Par Jürg Müller

La question se prête magnifiquement au pathos: «Le vivre-ensemble dans notre pays beau et sûr qu'est la Suisse est basé sur les droits et devoirs des citoyennes et des citoyens. Le service militaire est l'expression de ce devoir d'engagement personnel.» C'est ce qu'a déclaré Corina Eichenberger-Walther, groupe parlementaire du PLR, spécialiste en politique de sécurité, lors des débats de décembre 2012 au Conseil national. Il peut arriver que pour toucher une cible, tout l'arsenal de guerre soit déployé. C'est pourquoi le comité d'opposition à l'initiative l'a tout simplement rebaptisée «Initiative de l'insécurité». Selon le comité, les auteurs ne visent pas le service militaire mais l'armée, qu'ils souhaitent abroger. Pour le «Groupe pour une Suisse sans armée», cet argument est indéniab. Le GSsA mène lui aussi sa campagne de votation: «Tout le monde n'a pas le temps de jouer à la guerre»: tel est le titre accrocheur du numéro de mai de «GSsA-Zitig».

Besoin de moins d'effectifs

L'initiative est radicale. Le service militaire obligatoire doit être abrogé et remplacé par le service volontaire. Ses auteurs expliquent que la Suisse possède la plus grande armée d'Europe comparativement à la taille de sa population. Mais les menaces ne concernent plus depuis longtemps le domaine militaire classique. La conseillère nationale Evi Allemann, experte dans le domaine de la sécurité pour les

sociaux-démocrates, explique qu'à l'issue de la Guerre froide, «les armées de conscription conçues essentiellement pour la défense classique du territoire» ont perdu de l'importance. Elle plaide pour une spécialisation en conséquence du service militaire en réponse aux menaces modernes. Ce qui implique une réduction des effectifs et un personnel mieux formé.

Un pilier de la Suisse ébranlé

Cette initiative attaque l'un des fondements de la Suisse, selon les défenseurs du service. L'armée, qui rassemble des personnes aux origines socio-professionnelles diverses, garantit un énorme réservoir de qualité. Une armée de volontaires, compte tenu des problèmes de recrutement, aboutirait presque obligatoirement à une armée professionnelle, ce qui desservirait le principe de milice suisse et coûterait cher. La conseillère nationale Corina Eichenberger a également abordé lors des débats parlementaires la problématique du recrutement dans les services volontaires: «Chaque armée a tendance à séduire des personnes de sensibilité d'extrême droite ou partageant la même soif d'aventures exacerbée. Mais dans le système actuel, le service militaire obligatoire veille à ce que ces groupes à risque restent une minorité.»

Armée de masse: oui ou non?

À l'argument de la conseillère nationale PS Evi Allemann selon lequel les armées de

masse ont été supprimées en Europe et que sur les 28 États membres de l'ONU, 20 se seraient dotés ou allaient se doter d'une armée de volontaires, le ministre de la Défense Ueli Maurer rétorque qu'il est temps de sortir du cliché de l'armée de masse, «car la Suisse ne dispose pas d'une armée de masse». Par ailleurs, 5000 soldats sont encore au service du pays, sans école de recrutement ni instructeurs. Au besoin, des troupes supplémentaires pourraient être rapidement mises sur pied. En revanche, dans le cas d'une armée de volontaires, «nous n'avons en aucun cas la garantie qu'au moment décisif, les ressources personnelles nécessaires seront disponibles». Ueli Maurer attire également l'attention sur les problèmes de recrutement considérables des armées de volontaires: l'Espagne a dû ainsi aller chercher des recrues en Amérique du Sud et la «Grande-Bretagne recrute des volontaires dans les prisons. Est-ce ce que nous souhaitons?»

Les auteurs de l'initiative ne pourront que difficilement s'imposer. L'étude intitulée «Sécurité 2013» de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPF), publiée à la fin mai 2013, montre qu'un nombre nettement plus important de Suisses sont favorables au service militaire obligatoire. Le sondage représentatif dénote un véritable revirement de l'opinion suisse sur la question de l'armée. L'année dernière encore, 48% des Suisses étaient favorables à l'abrogation du service militaire, aujourd'hui, ils ne sont plus que 33%. Les chercheurs de l'EPF expliquent ce changement par l'ouverture précoce du débat public qui a permis d'interpeller plusieurs organisations proches de l'armée. Ils n'excluent toutefois pas le fait que la campagne de votation puisse entraîner de nouveaux changements significatifs au sein du large spectre de l'opinion publique, dès que le GSsA et ses alliés auront démarré la campagne.

AUTRES VOTATIONS POPULAIRES

La votation populaire du 22 septembre 2013, qui portera sur le service militaire, aura deux autres objets. La révision de la Loi sur les épidémies vise une meilleure protection contre les maladies transmissibles et une définition plus claire des attributions de la Confédération et des cantons. Des cercles plus critiques sur la question de la vaccination ont déposé une demande de référendum, craignant que des vaccinations soient décrétées obligatoires au niveau national. L'Office fédéral de la santé publique exclut toute mesure contraignante. Le peuple devra également se prononcer sur la libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service. Différentes organisations de gauche et proches de l'Église ont déposé une demande de référendum contre l'ouverture des shops 24h sur 24, qui pourrait être le prélude à la poursuite de la libéralisation. En fait, des interventions parlementaires concernant le prolongement des heures d'ouverture des magasins en général sont actuellement en suspens. Le comité référendaire s'oppose à ce que la nuit et le dimanche soient sacrifiés sur l'autel d'intérêts purement économiques. (JM)

JÜRIG MÜLLER est rédacteur à la «Revue Suisse»